



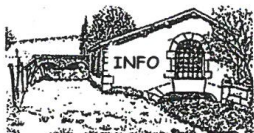
INFORMATIONS COMMUNALES :

Mardi 29 Juillet 2019

N°
35/19

LA COMMUNE D'URUFFE S'ASSOCIE PLEINEMENT À CELLE DE GIBEAUMEIX.

G I B E A U M E I X



AVIS



INTERDICTION DEPOTS SAUVAGES

Nous avons été amenés à procéder au nettoyage et à la remise en forme du terrain situé parcelle 40 sur lequel le dépôt de déchets inertes était jusqu'à présent toléré, afin de faciliter la vie des habitants de notre commune.

En effet, celui-ci a fait l'objet de dépôts sauvages continus de déchets de toutes natures, malgré les nombreuses mises en garde réalisées par la Mairie.

Les incivilités et abus persistant, nous sommes contraints d'interdire l'accès de cette parcelle pour éviter que de tels faits se reproduisent.

Désormais, tout dépôt de quelque nature que ce soit est définitivement **INTERDIT** à cet endroit (comme partout ailleurs) sous peine de poursuites.

Nous vous rappelons que tous les habitants de la commune ont accès gratuitement aux déchetteries d'Allain et Vaucouleurs et doivent obligatoirement déposer leurs déchets dans l'une ou l'autre. Une carte d'accès est à retirer au préalable en mairie.

Les ordures ménagères ainsi que les déchets recyclables sont ramassés de manière hebdomadaire.

Des points d'apport volontaires (verre et papier) sont également mis à disposition des habitants aux entrées du village.

Des composteurs destinés aux déchets fermentescibles sont à demander au siège de la Communauté de Communes.

Nous comptons sur vous pour respecter et faire respecter la propreté du lieu, les efforts de chacun contribuant au bien-être de tous.

La mairie, le 26/07/2019

